



COMMUNIQUÉ

Le 20 Janvier 2021, à Tremblay Les Villages

Sélectionnée par Bpifrance, SOLEN intègre le programme : Accélérateur Valorisation des Déchets

L'aventure a débuté mardi 12 janvier 2021 pour SOLEN en participant au 1er séminaire du programme d'Accélérateur Valorisation des Déchets. Il s'agit de la première promotion organisée à destination de la filière Transformation et Valorisation des déchets. Elle regroupe au total 29 entreprises françaises sélectionnées par Bpifrance et dont les activités sont directement liées à la collecte, au traitement et à la valorisation des déchets. Ce secteur se trouve être un des principaux leviers de l'économie circulaire. Le but est de se donner les moyens de créer les conditions de la croissance verte de demain en renforçant les industries et les services pour une économie circulaire compétitive et respectueuse de l'environnement.



Un projet porté par Bpifrance et le Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion

Le gouvernement oriente ses objectifs pour améliorer les performances liées à l'environnement. Pour ce faire, en 2018 il dévoile la FREC qui est la Feuille de Route Economie Circulaire. Ses principaux objectifs visent à réduire la consommation des ressources en collectant mieux les déchets et en recyclant au maximum. En conséquence, les bénéfices du recyclage sur l'environnement sont réels et se concrétisent

par les réductions des déchets ultimes et des émissions des gaz à effet de serre (GES).

Il s'agit donc de l'ensemble de la filière Transformation et Valorisation des déchets qui est concernée. Les métiers directement liés à cette filière représentent aujourd'hui l'un des principaux piliers de l'économie circulaire.

C'est dans ce cadre que Bpifrance lance son projet d'Accélérateur Valorisation des déchets. Il va accompagner sur toute l'année 2021, 29 PME réparties sur toute la France dans leur croissance respectueuse de l'environnement.

SOLE accepte ce challenge

Depuis toujours, la mission de SOLEN est de réduire les émissions de CO2 pour le transport des déchets et faciliter la chaîne du recyclage. Pour cela, les équipes du groupe se chargent de l'étude, la conception, la fabrication de matériels réduisant le volume des déchets. Une offre complète à laquelle s'ajoute tous les services associés : location courte et longue durée, gestion de parcs, installation, maintenance, visites de contrôle.

Récompensée depuis 2015 par Bpifrance pour son parcours de croissance, SOLEN a chaque année la volonté de rester dans une dynamique de développement positif pour répondre au mieux aux enjeux de l'entreprise et des attentes du marché du traitement et de la valorisation des déchets. Aujourd'hui, SOLEN est toujours très déterminée à offrir le meilleur d'elle-même et de se donner les moyens pour répondre encore mieux aux besoins des clients.

C'est dans cet état d'esprit collectif que les équipes vont se challenger en n'hésitant pas à se remettre en question pour performer dans le travail afin d'appuyer et soutenir l'économie circulaire au sein des structures privées et publiques.

Contact : Anaïs Lefèvre
Mail : anais.lefevre@solen.fr
Téléphone : 06 77 35 32 08

A propos de SOLEN Sarl

SOLEN fait l'étude – la conception – la fabrication de matériels réduisant le volume des déchets : compacteur monobloc, poste fixe, presse à balles verticale, presse à balles horizontale, rouleaux compacteurs... SOLEN fournit tous les services associés – location courte durée – location longue durée – gestion de parcs – transport – installation – maintenance – visites de contrôle. SOLEN est présent sur toute la France avec la répartition des collaborateurs sur tout le territoire. Les domiciliations sont : siège à Tremblay-les-Villages (28) et des agences basées à Amilly (45) et Treillières (44). SOLEN a comptabilisé 372 installations sur l'année 2019, 2703 clients et sites, 3696 matériels enregistrés. SOLEN loue aujourd'hui 800 matériels en France.

Plus d'information sur : www.solen.fr